

● **Avril 1616 :**

BM Avignon, ms 5972, ms 6392 (Hyacinthe Chobaut)

21 avril 1616 : inondation de la Nesque (cite notaire Giberti, de Pernes).

● **Août 1616 : Grand et célèbre cataclysme en Comtat Venaissin**

BM Avignon, ms 6392, ms 5972 n°33 (Bédarrides), n°222 (Courthézon), n°130 (Monteux), n°131 (Mazan), n°132 (Pernes), n°133 (Malaucène), n°134 (Pernes), n°135 (Robion), n°136 (Caromb), n°137 (Jonquerettes), n°138 (Pernes), n°140 (Pernes), n°141 (Carpentras), n°142 (Caromb)

Discours prodigieux de ce qui est arrivé en la Comté d'Avignon. Contenant tant le Deluge, degast des eaux et feu tombé du Ciel, que les ruynes du pont de Sorgues, Bederide [Bédarrides] et Aubainien [Aubignan]. Et autres prodiges estranges arrivez ausdits lieux, le Dimanche 21 jour d'Aoust 1616, Paris, chez Nicolas Rousset, 1616, 11 pages (Réimprimé à Aix chez Makaïre libraire, en 1873, dans les Notes pour servir à l'histoire de Provence par Victor Lieutaud).

BM Carpentras, ms 554, p. 831 (GIBERTI Jean Julien, *L'Histoire de la Ville de Pernes publiée d'après le manuscrit de la bibliothèque de Carpentras*, Marseille, Laffites reprints, 1923, p. 523).

Après un été "extrêmement chaud", au mois de juin, juillet et partie d'août, le 20 de ce dernier mois à minuit "survint une grande pluye" par vent de Sud-Est ou "marin" : elle dura tout le jour, "sans avoir demy heure de relache [...] de sorte que toutes les rivières voisinantes enflèrent d'une si extrême façon que venu le soir environ les six heures toutes desbordarent".

A Carpentras, le 22 août 1616, on note une pluie de 4 heures du matin à 9 heures et de 23 heures à 1 heure du matin. L'eau arrive aux paravandes du pont de Serres. 14 heures de pluie (d'après BM Carpentras, ms 1764, fol. 260v°).

Cet orage fait plus de 300 000 écus de dégâts dans le Comtat :

A Bédarrides, l'eau entra dans la ville et augmenta jusqu'à minuit de la nuit du 21 au 22 : à la chapelle Sainte-Croix, il y aurait eu 14 pans d'eau [3,5 mètres], dépassant la crue de 1548 "qu'avoit esté la plus grosse qu'on heu jamais entendu dire ne treuvé par escript". L'eau s'accrut d'autant plus dans la ville que les portes étaient fermées. Les maisons tombaient les unes après les autres et l'on entendait le bruit des chutes d'un bout de la ville à l'autre "à cause que le temps estoit fort doux". Il y eut environ 200 maisons ruinées, 200 grosses bêtes et 1 500 bêtes à laines noyées. Une autre source parle seulement, mais par "on dit", de plus de 80 maisons abattues.

A Sorgues, pont emporté, guérets noyés et "tumba par terre plusieurs gros arbres".

Grands dégâts aussi à Carpentras et à Monteux, où les levades ont été rompues.

L'Ouvèze, débordée du côté de Violès, l'eau monta jusqu'à la grande place, le 21 août. Les guérets ont été emportés.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Grands dommages aussi à Vaison, au faubourg l'Auzon. L'orage ruina les moulins et barriots [enceinte, murailles] à Mazan et les jardins à Carpentras. Des maisons furent emportées aussi à Bédouin et Pernes.

Crue du Coulon avec dégâts à Robion. Le Coulon a gâté presque toutes les terres du Plan.

Toutes les rivières débordèrent à Caromb : Mède, Brégoux, Gouredon et autres. Les chemins paraissaient des rivières : la Mède emporta la grange de la Taulière à Modène, avec 3 personnes qui y étaient. A Caromb même, les fontaines furent renversées.

Notes du notaire Alexandre Huet, de Caromb : *"Le dimanche 21 août 1616, il a plu à Caromb de 19 à 20 heures de suite "sans intermise" ; toutes les rivières, Mède, Brogoux, Gourredon et autres ont débordé ; les chemins paraissaient des rivières par l'eau qui y passait. La Mède et le Brégoux ont emporté les fontaines de Carpentras. La Mède a emporté la grange de la Taulière de Modène, avec les trois personnes qui y étaient ; renversé les fontaines de Caromb ; emporté plus de 2 000 arbres "et autres gens morts". Même ravages à Vaison, Bedoin, Mazan, Mormoiron, Carpentras, etc. paraissant un second déluge"*.

Livre de raison Durand, à Caromb : fait état d'un gros déluge le dimanche 21 août 1616 et d'un déluge plus gros que le précédent le jour de Saint-Barthélémy 24 août 1616.

La Nesque fit tomber le pont-levis de la porte Notre-Dame à Pertuis ; l'eau allait jusqu'à la Taulisse de Notre-Dame. Il y eut 7 pans d'eau dans les boutiques près de la place, avec près de 20 000 écus de ravages. Le *Discours prodigieux* va jusqu'à prétendre qu'il y eut *"plus de dix huit cens personnes perdues et submergéz et un grand nombre de bestail"*. Le chiffre évoque plutôt une confusion avec celui donné plus haut pour les "bêtes à laine". Mais y eut-il seulement un bilan ?

Les notes du notaire Jean Giberti mentionnent : Dimanche 21 août 1616, crue de la Nesque. Elle tomba le pont-levis de la porte Notre-Dame et l'emporta. L'eau allait jusqu'à la taulisse de Notre-Dame ; 7 pans d'eau dans les boutiques de la place derrière la porte (12 pans plus haut que les grottes du pont. 20 000 écus de ravages. 80 maisons tombées à Bedarrides et presque tout le bétail fut noyé.

"L'an 1616 et le 21 avril, la rivière de la Nesque déborda si fort que l'inondation dépassa la couverture de la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce. Elle emporta le pont-levis, qui remplaçait la 2^e arche, enfonça la porte Notre-Dame en rompant par sa grande violence la grosse barre qui la tenait fermée et entra bien avant dans la ville. Il y avait 7 pans d'eau* dans les boutiques de la Place, et elle monta jusqu'au Planet de la Cour. Cette inondation fit beaucoup de ravage dans ces boutiques et dans les caves voisines où plusieurs tonneaux de vin se perdirent, mais la plus grande perte fut sur l'huile qu'on ne put empêcher d'être emportée**. L'eau fit s'écrouler une partie du logis du Chapeau Rouge appartenant à Esprit Pereri et ruina tous les jardins qui étaient depuis la porte de Notre-Dame jusqu'à la porte de Villeneuve***. Le lieu de Bedarrides**** souffrit extraordinairement car il y eut plus de 80 maisons abattues, et la plus grande partie du bétail périt"*.

* Environ 1 m 71.

** Parce qu'on la conservait dans les jarres en terre cuite, au lieu de tonneaux.

*** C'est le quartier de l'Aparoir de Muge, au N.O. de l'enceinte, en aval du Pont.

**** Le bourg est au confluent de la Sorgue, qui a reçu la Nesque à 11 km en amont, et de l'Ouvèze qui, par sa rive droite, recueille toutes les eaux du revers N. du Ventoux. Or l'inondation provenait sûrement d'une pluie diluvienne sur ce massif, ou d'un coup de vent du Sud très chaud qui avait fondu trop de neige.

Les frères Annibal et Benoît Perrouquet, notaires de Pernes, notent :

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

-gros orage de 2 heures du matin à 22 heures, le 21 août 1616.

-la Nesque déborde trois fois : 9-10 heures, 12-13 heures. La dernière fois la plus grosse : jusqu'au-dessus de la chapelle Notre-Dame. Les arcades et les murailles du pont-levis sont emportées, la porte de la Ville est enfoncée. Des maisons sont envahies dans la ville, les jardins sont ruinés.

Le notaire Gabriel Nosteril, de Malaucène, écrit : *"Nota que l'année présente mil six cents seize et le dimanche vingt unième aoust est tumbé un grand déluge en ce pays, qui a faict de grands maux, ayant emporté plusieurs maisons des villes et villages circonvoisins et même des fauxbours de Vaison et les paravandes du pont dudict Vaison, et emporté beaucoup de gens, bleds, bestail, granges, tant à Carpentras, Bedoin, Maudène, ayant emporté la plus grande partye de Bédarride, les jardins, preds et molins que ce sont trouvés long la rivière, et la foudre ayant mis le feu au molin d'huile de sire Jacques Servand de Carpentras, et faict plusieurs aultres grands maux que faudroit tout un an pour l'escripre"*.

A Jonquerettes, dans le Vaucluse, mention de l'orage du 23 août 1616 qui fit déborder les cours d'eau, détruisit les ponts, ravina les chemins et emporta les maisons (d'après AC Jonquerettes, GG1).

Notes de Nicolas Ribouton, notaire à Bédarrides :

"Nottes que l'année précédente 1615 fut une bonne année, fort fertile en toutes sortes de fruitz, et fut beaucoup de grains, vin et huile, et autres fruitz assez en grande abondance. Vray est que environ la my-Caresme survint une grande maladie appelée pluresie sive mal de cousté, laquelle dura jusques au mois d'aoust [...].

Arrivé que fusmes au vingtiesme janvier présente année 1616, jour et feste Saint Sebastien, environ midi, survint un vant de bize si froit et impétueux que dans peu de jours après toutes les rivières voysinantes se treuvent congelées et mesmement la Sorgue, en sorte que droit lieu où est le batteau, beaucoup de gens passarent sur la glace, et dura ladicte froidure jusques environ la my-mars, et fut si extrême qu'elle tua une grande partie des blés, plusieurs souches de vignes, beaucoup d'olliviers et plusieurs autres arbres, de sorte que la cuillette fut fort petite en toutes sortes de fruitz, et principalement celle de l'huile, car les olliviers qui ne moururent se truvent si malades qui ne produirent aulcung huile.

L'été se truva extrêmement chaut que au mois de jung, juilhet et partie d'aoust avec difficulté on pouvoit aller par les champs ; mesmement la nuit, on ne pouvoit demurer au lict.

Le vingtiesme dudict mois d'aoust environ la minuict survint une grant pluye, procédant entre levant et midi qu'on appelle vulguerement marin de Pernes, laquelle durat tout le jour, qu'estoit un dimanche, sans avoir demy-heure de relâche, et tumboit ladicte pluye en si grande abondance que homme vivant eusse jamais veu tumber, de sorte que toutes les rivières voysinantes enflèrent d'une si extrême façon que venu le soir, environ les six heures, toutes desbordarent, et l'eau commença à entrer dans la ville et continua de croistre et augmenter jusques la minuit de l'auteur des marques que sont en beaucoup d'endroits, de sorte que à la chapelle Sainte-Croix y avoit quatorze pans d'auteur d'eau et dans nostre maison neuf pans, tellement que ladicte eau surpassa de quatre pans et demy celle de l'année 1548 qu'avoit esté la plus grosse qu'on heu jamais entendu dire ne treuvé par escript.

Environ ladicte minuit, les maisons commencèrent à tumber à cause que l'eau avoit jà pénétré les murhales et mesmement celles qu'estoint basties de terre ou tapies, de sorte que le bruit de l'une tumbée n'avoit achevé, on entendoit tumber une aultre : le bruit s'entendoit fort cler du bout de la ville à l'aultre, à cause que le temps estoit fort doux, et pour la grande

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



quantité des lumières qu'estoient par les fenestres, on disoit tout aussitost : c'est la maison d'ung tel. Le bruit de la chute desdictes maisons ensemble celle des eaux tant hors que dans la ville donnoint un grand effrey aux oyants, et par malheur la porte de la ville de l'Eglise qui debvoit estre fermée se truva ouverte, et celle de Sainte-Croix qui debvoit estre ouverte se truva fermée, que fut cause qu'il y heu plus grande quantité d'eau dans la ville, et creu ladicte eau jusques à une heure après la minuit, et tumbèrent environ deux centz maisons, toutes ou partie, et se noya deux centz grosses bestes, tant rossatines, muletines, bovines ou asenines, et environ mil cinq cens bestes à leyne ; et Dieu permit que le Rosne se truva fort bas, qui fut cause que l'eau avoit grand cours et ne demura guères dans la ville. Le grand ravaige de ladicte eau tumba le pont de Sorgues, et le terroir dudict Sorgues souffrit un grand domaigne mesmement du costé du Plan où emporta toutz les grachz, et peu s'en fallut qu'il n'arracha les souches des vignes, et tumba par terre plusieurs gros arbres comme noyers, figuières et toute aultre sorte d'arbres. La rivière du Lauzon fit un grand domaigne à Carpentras et au terroir de Monteaux lequel avoit arraché quantité d'arbres et escorgé grand partie du terroir.

La Nesque que passe à Pernes vint si grosse que fit un grand ravaige au terroir duquel emporta presque toutz les grachz, et rompit le pont de la porte, seulement entière demura la chapelle qu'est sur ledict pont".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Annotation des accidantz survenus
en la présente année 1616 .

Nottes que l'année précédante 1615 fut une bonne année , fort fertile en toutes sortes de fruitz , et fut beaucoup de grains , vin et huile , et autres fruitz assés en grand abondance . Vray est que environ la my caresme survint une grand maladie , appelée pluresie sive mal de cousté , laquelle dura jusques au mois d'aoust , dont en mourut environ cinquante personnes , la plus part gens jeunes ; et ledict mal estoit si violant que dans deux ou trois jours ceux qui en estoit atteint falloit passer le pas . Et pour scavoir d'où procedoit ladicte maladie , la communauté fut contrainte fere venir un médecin appelé monsieur Emeric , d'Avignon , avec les chirurgiens de ce lieu , qui ouvrirent deux corps , ung jeune homme fils de Jean Robert dict Meri , et la femme d'Anthoine Charron , et se t(r)euva des grosses apostumes au cousté gauche , d'une matière verte , laquelle ledict medicin affirma se pouvoir foumer dans un jour ou deux . Ladicte maladie cessa avec la prière des bonnes gens , et passarent les saisons de ladicte année avec bonne température .

De l'année 1616 .

Arrivé que fusmes au vingtiesme janvier présente année 1616 , jour et feste Saint Sebastien , environ midi survint un vant de bize si froit et impétueux que dans peu de jours après toutes les rivières voysinantes se treuvent conglécées et mesmement la Sorgue , en sorte que droit le lieu où est le batteau , beau-coup de gens passarent sur la glace , et dura ladicte froidure jusques environ la my-mars , et fut si extreme qu'elle tua une grande partie des blés , plusieurs souches de vignes , beaucoup d'olliviers et plusieurs autres arbres , de sorte que la cuillette fut fort petite en toutes sortes de fruitz , et principalement celle de l'huile , car les olliviers qui ne moururent se truverent si malades qui ne produirent aulcung huile .

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

L'esté se trouva extre(me)ment chaut que au mois de jung ,
juillet et partie d'acoust avec difficulté on pouvoit aller
par les champs ; mesmement la nuict on ne pouvoit demurer
au lict .

Le vingtiesme dudict mois d'acoust environ la minaiict survint
une grant pluye , procédant entre levant et midi qu'on appelle
vulguerement marin de Pernes , laquelle durat tout le jour ,
qu'estoit un dimanche , sans avoir demy heure de relache , et
tumboit ladiete pluye en si grand abondance que homme vivant
eusse jamais veu tumber , de sorte que toutes les rivieres
voisinantes enflerent d'une si extreme facon que venu le soir
environ les six heures toutes desbordarent , et l'eau commença
à entrer dans la ville et continua de croistre et augmenter
jusques la minuit de l'auteur des marques que sont en beaucoup
d'endroits , de sorte que à la chapelle Sainte Croix y avoit
quatorze pans d'auteur d'eau et dans nostre maison neuf pans ,
tellement que ladiete eau surpassa de quatre pans et demy celle
de l'année 1548 qu'avoit esté la plus grosse qu'on heu jamais
entendu dire ne trouvé par escript .

Environ ladiete minuit les maison(s) commencerent à tumber à
cause que l'eau avoit ja penetré les muralhes et mesmement
celles qu'estoint basties de terre ou tapies , de sorte que le
bruit de l'une tombée n'avoit achevé , on entendoit tumber une
autre aultre ; le bruit s'entendoit fort cler du bout de la ville
à l'aultre à cause que le temps estoit fort doux , et pour la
grande quantité des lumières qu'estoint par les fenestres on
disoit tout aussitost : c'est la maison d'ung tel . Le bruit de
la chute desdictes maisons ensemble celle des eaux tant hors
que dans la ville donnoit ung grand effrey aux oyantz , et par
malheur la porte de la ville de l'Eglise qui devoit estre fer-
mée se trouva ouverte , et celle de Sainte Croix qui devoit
estre ouverte se trouva fermée , que fut cause qu'il y heu plus
grande quantité d'eau dans la ville , et creu ladiete eau jus-
ques à une heure après la minuit , et tumbarent environ deux
centz maisons , toutes ou partie , et se noya deux centz grosses
bestes , tant rossatines , muletines , bovines ou asenines ,
et environ mil cinq cens bestes à leyne ; et Dieu permit que le

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Rosne se trouva fort bas , qui fut cause que l'eau avoit grand cours et ne demura gueres dans la ville . Le grand ~~et~~ ravaige de ladicte eau tumba le pont de Sorgues, et le terroir d'iceluy Sorgues souffrit un grand dommage mesmement du costé du plan où emporta toutz les grachz , et peu s'en fallut qu'il n'arracha les souches des vignes , et tumba par terre plusieurs gros arbres comme noyers , figuieres et toute aultre sorte d'arbres . La rivière du Lauzon fit un grand dommage à Carpentras et au terroir de Monteaux lequel avoit arraché quantité d'arbres et escorgé grand partie du terroir .

La Nesque que passe à Pernes vint si grosse que fit un grand ravaige au terroir , duquel emporta presque ^{entiere} toutz les grachz , et rompit le pont de la porte , seulement demura la chappelle qu'est sur ledict pont .

(Etude Grimaud , de Bédarrides , n° 33 , Nicolas Ribouton , notaire à Bédarrides , 1616 ; à la fin de la table) .

ADBR, 2 G 1149 : Rapport des dommages soufferts à Cadenet, 7 septembre 1616

Le Merdéric et la Durance firent également des dégâts, moins spectaculaires.

A Cadenet : emportements de terrains, fossés comblés de sable.

HONORE, Louis, "Pluies excessives et inondations en Provence (1427-1827)", in *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, 1924, p. 62-77.

A Méounes [Département du Var], la rivière du Gapeau déborde et l'église menaçait ruine.

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931, p. 35.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

En Dauphiné, le Drac endommage les fortifications de Grenoble.

Le texte sur Bédarrides est plus alarmiste que celui de Jacques Mercurin qui, au lieu de compter 200 maisons ébranlées n'en compte que 70.

ADBR, 382 E 404

Livre de raison de Jacques Mercurin, notaire de Graveson :

"Notta que le dimanche vingthième aoust, environ heure del trois de mattin se leva une pluye la plus impétueuse quil se puisse doné, avec des torantes extraordinaires, et dura ladite pluye jusques à dix heures du soir, qu'il y eu quelques petits d'[intervalle], si bien que a raison de ladite pluye, tout le pays estoit comme une mer, de l'eau qui gestoit qui feust telle que gaste par moyen de la livre le plus gros des vignes de Graveson et menpourtat ung demy pan de terre par toute la terre de ma ferme au long de la roubine / aussi et ravagea de la même jounant la susdite ung peu des miennes / et fist lad. eau grand mal à Bédarrides car il y empourtat septante et tant de maisons avec tout ce qu'il estoit ce dedans, empourta le lieu appelé le Buys, une bonne partye d'Ansouis au Dauphiné, gasta presque tout le terroir des Baux, fist de domage au terroir de Saint-Rémy, à plus de vingt-cinq mille escus. Bref, il ny heu point de villes et villages à dix lieues à la ronde de Graveson que ne ressentissent ung très grand intherest et domage".

BM Arles, ms 706 : Livre de raison de la famille Paris, d'Arles.

"1616 : au mois de d'août, le déluge du village de Bédarrides dans le Comtat d'Avignon, il emporta la moitié dud. village et fit beaucoup de naufrage tout à l'entour".

AC Cavaillon, BB 10, délibération du 30 août 1616

Le pont du Coulon est ébranlé par *"le desbordement du Coulon advenu ces jours passés"*.

AC Caumont, BB 11bis (fol. 269, 271v° : pas de date précise)

On fait réparer promptement la ruine et ravage faits au lieu de Caumont et aux murailles par le débordement des eaux : *"l'abondance de l'eau cejourdh'uy tombée du ciel s'étendant dans le fossé du Morgon passant au-devant de la porte de Cavallon"*.

AC Avignon, BB 29, délibération du 29 août 1616, fol. 10v°

BM Avignon, ms 6464 (Fiches Girard)

Cit. CHAMPION, Maurice, Les inondations en France depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours, recherches et documents, Paris, Dunod, 1858-1864. – Cit. ACHARD, Paul, Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873. – Cit. GAGNIERE, Sylvain, Notes historiques sur les inondations d'Avignon, Avignon, Rullière, 1936, p. 17. – Cit. GUILBERT, Xavier, Les crues de la Durance depuis le XVI^e siècle. Fréquence, périodicité, essai d'interprétation paléoclimatique, Maîtrise de Géographie, Aix-Marseille I, 1994.

Le dimanche 21 août, à la suite d'une pluie qui commença à minuit et dura tout le jour, si rapide et si véhémence avec tonnerre et éclairs, les eaux pénétrèrent dans la ville et recouvrirent plusieurs rues, notamment la Bonneterie, la Carreterie et le Corps-Saint, dans lesquelles les communications se firent au moyen de bateaux et de grandes cuves. Plusieurs autres villages du Comtat furent touchés.

La ville d'Avignon emprunte 20 000 écus pour réparer les palières, ponts et chemins après l'inondation du Rhône et de la Durance. Le conseil de ville note *"que ses grosses pluies dernières ont fait avec le desbordement de la rivière du Rhosne, Durance, Sorgue et autres*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



rivières tant aux pallières desdites rivières du Rosne, Durance, et pontz et chemins sy qu'il est dangier s'il n'y est promptement remédié que lesdites rivières n'augmentent grandement et le Rosne n'entre dans les fossés de la ville".

CAILLET, Robert, Inondations à Carpentras, Carpentras, impr. Batailler, 1935.

Le dimanche 22 août 1616, après une pluie diluvienne qui dura de quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, et qui reprit à onze heures pour ne se calmer qu'à une heure après minuit, l'Auzon grossit démesurément ; l'eau affleura le parapet du pont de Notre-Dame de Santé ; elle se répandit hors de ses berges avec une telle impétuosité que toutes les terres riveraines furent submergées et ravinées, les cultures, les arbres eux-mêmes emportés. On estima alors le dommage à 300 000 écus ; si ce chiffre officiellement donné dans une délibération du conseil de ville est exact, les dégâts se seraient donc élevés à quatre millions cinq cent mille francs au moins de notre monnaie actuelle.

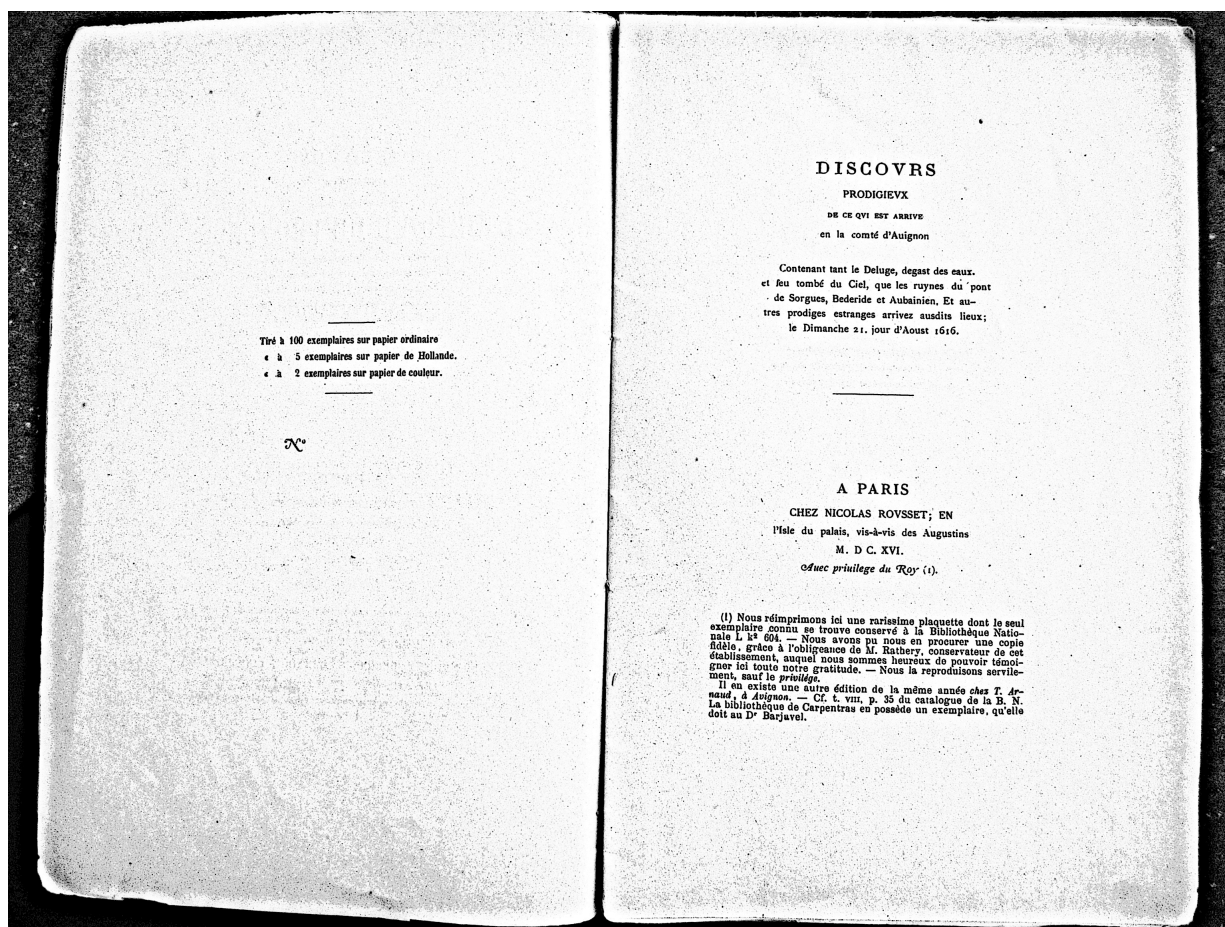
Le pont de Notre-Dame de la Santé dut résister à la pression de l'eau et à l'affouillement puisqu'aucun document de l'époque ne signale sa destruction, même partielle. On l'appelait alors le *Pont de Serres* [...il avait été bâti en 1401].

Discours prodigieux de ce qui est arrivé en la Comté d'Avignon. Contenant tant le Deluge, degast des eaux et feu tombé du Ciel, que les ruynes du pont de Sorgues, Bederide [Bédarrides] et Aubainien [Aubignan]. Et autres prodiges estranges arrivez ausdits lieux, le Dimanche 21 jour d'Aoust 1616, Paris, chez Nicolas Rousset, 1616, 11 pages (Réimprimé à Aix chez Makaïre libraire, en 1873, dans les Notes pour servir à l'histoire de Provence par Victor Lieutaud).

L'intérêt de cette réédition avec reproduction du texte "servilement sauf le privilège" réside dans ses adjonctions de notes et les textes cités pour compléter la documentation sur le "déluge", y compris par un témoignage archéologique disparu (vandalisé) dont il fournit le *fac-simile*, en y plaquant des commentaires "anti modernes. Notre reproduction, à son tour, vise à palier la relative rareté de cette curiosité littéraire.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE





Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

DISCOURS SUR LE DELUGE ET PRODIGES ARRIEUZ EN LA COMTÉ D'AUIGNON.

Contenant tant le Deluge, degast des eaux, et feu tombé du Ciel, que les ruynes du Pont de Sorgues, Bederide et Aubainien (1), et autres prodiges estranges arrieuz ausdits lieux, le Dimanche vingt-uniesme jour d'Aoust mil six cens seize.

Combien que les Naturalistes ont trauaillé leurs esprits, consommé le temps, despendu leur science en vain pour s'efforcer d'entrer (P. 4) dans le centre des causes et motifs des inondations, et chascun d'eux en descrire leurs opinions telle quelle: mais par les diuerfitez des causes, ou essence que chascun en son particulier opine, il semble plutost entre eux estre plus comble de mensonge que de verité: tellement que nous pouuons dire avec l'equité, laissant ces fantastiques esprits en leurs opinions, que le tout depart des arrests et executions qui s'ensuyuent de la glorieuse Majesté divine.

L'Escriture sainte, fidele tige et fondement inexpugnable de la foy, nous depeinct le Deluge vniuersel, causé pour les grands et innombrables pechez des humains, la ruine de Sodome et Gomorre abismées et diu tout confondues et mises hors de la memoire des hommes pour leurs (P. 5) enormes et abominables vices. Lors que le Sauueur de tout le monde, par la sainte grace, voulut retirer à foy les humains, et rachepter par la grande effusion de son sang les ames des limbes et sauuer son peuple, les Juifs infideles et non croyans virent trembler la terre, tenebres sur icelle, le voile du Temple s'ouurit et fendit en deux, les Morts ressusciter, prodiges

(1) Les formes modernes de ces noms sont: Aubignan, Bédarrides et Sorgues que la poste appelle, nous ne savons pourquoi, Sorgues-sur-l'Oruedze. Si l'administration voulait un nom qui distinguât ce pays de toutes les autres Sorgues du monde, qui pouvoit l'empêcher de se servir de l'ancien nom de Pont-de-Sorgues?

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

— 6 —

estranges et que trop suffisans pour leur faire voir et recognoistre leur erreurs: Doncques ces prodiges font et prouient par les pechez du peuple, et faut croire que ce sont vrayes executions et punitions diuines.

Ce moderne Deluge arriué en la comté d'Auignon le Dimanche vingt vniésme jour d'Aoúst mil six cens seize, peut faire voir à la prof. (P. 6) -terité un des plus remarquables et signalez prodiges que de memoire d'homme aye este.

Ce jour de Dimanche enuiron les quatre heures du soir la pluyce commença à descendre avec si grande et violente force qu'il sembloit que le ciel fust du tout ouuert pour encores vne fois submerger tout l'vniuersel monde: Au lieu appellé le Rau de Perne (1) sortit un si violent torrent, lequel s'estant joint avec la riuere de Sorgues impetueusement ruynerent et emporterent le pont de ladicté riuere, hors vne arcade d'iceluy où estoit vne petite Chapelle dedice à Nostre Dame que miraculeusement fut conseruée: Car au jugement des hommes ceste arcade estoit la plus foible et plus facile et dangereuse d'estre emmenée, que non pas les autres, neantmoins par la vo- (P. 7) -lonté diuine elle est demeurée en son entier.

Ledict lieu de Perne, villes de Bederide, Perne et Aubainien par la violence de cet impetueux deluge, ont esté tellement ruinees, que ceux qui passent maintenant ne voyent au lieu de beaux et superbes bastimens rien plus que des vestiges, des ruines au lieu des agreables jardins et champs remplis de pacifiques Oliviers, bordez des buissons liez avec arbres de Pommiers et Grenadiers, de Figuiers, et Amandiers, les Vignes si belles et si bien cultiuees, au lieu de ce

(1) Ce lieu nous est inconnu. Il doit se trouver dans les montagnes du Baucet ou de la Roque, si tant est qu'il existe. Nous n'avons pu le découvrir ni sur les cartes du département, ni sur celles de l'Etat-major et de Cassini. Ne faudrait-il pas lire *Rau*, c'est-à-dire *Ruisseau*? Ce serait, dans ce cas, la Nesque qui se jette en effet dans la Sorgue et que l'auteur du *Discours*, probablement étranger au pays, a pris pour un nom de lieu, ignorant quel était ce *Rau de Perne* mentionné sur les notes qu'on lui avait fournies.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 7 —

l'on ne voit rien que grauer et sable: Et la furie de ce Deluge a tellement diuert les possessions, qu'a present difficilement pourroit on cognoistre le pré d'avec la vigne, la terre (P. 8) d'avec le vergier, le jardin d'avec la maison, vne mestairie d'avec l'autre: Bref tout a change, tellement que c'est vn cahos et confusion.

Quelextreme regret estoit au paure pere de voir noyer ses enfans, à la femme voir perdre son mary et elle proche d'en faire de mesme, au fils voir noyer son pere: Ce n'estoit que pleurs et gemiffemens, bruits grondants et furieux du rauage des eaux, des bruits et abbatemens des maisons, de sorte que plus de dix huit cens personnes ont esté perdus et submergez, et un grand nombre de bestail: L'on fait estat qu'en ceste inondation et rauage d'eaux il s'est perdu vaillant plus d'un million d'or, tant en or. argent. linges, vaisselles, d'enrees, qu'autres.

Au dessus d'Aubainien sur un costau (P. 9) où plusieurs s'estoient sauuez pour euiter la furie de l'eau, ne laissent pas de sentir leur part des fieux de la Majesté diuine, le feu du Ciel tomba et brusta plusieurs maisons, gasta plusieurs personnes, et s'estoit tellement enflammé que les pierres mesme estoient consumées par cest element, de sorte que ce pauvre peuple croyoit entierement estre à la fin, et que ce jour fust le dernier jour du monde. Comme ce feu poursuioit a brusler, et ayant violement prins sur un fumier proche de la maison d'un deuot personnage, lequel apres auoir prié la Majesté diuine, posa deux Agnus Dei proche ce feu, incontinent par la volonté de Dieu il ne passa point outre, et s'amortit. Ce seroit choses trop prolives d'escrire tout ce qui (P. 10) est arriué durant ce prodige: toutesfois je ne veux oublier de ceste histoire remarquable que le Lundy l'endemain de ce desastre, on treuua au milieu d'un champ enuiron demi lieu de loing des maisons par dedans les ruines et rapines des eaux qui festoient deffa escoulees, deux corps mors, vn d'homme et l'autre de femme. et au milieu vn petit enfant de l'aage de deux ans, que miraculeusement auoit esté conserué, sans que l'on aye peu recognoistre de quel lieu il estoit, n'y qui estoient ses pere et mere.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 8 —

Ce discours arriué au vray et si proche de nous doit esnouoir nos consciences, et nous pousser à la deuotion, en forte que nous puissions appaiser l'ire de la Majeste diuine, et le prier incessamment qu'il (P. 11) luy plaïse de nous faire la grace d'estre au nombre des bienheureux. Aïnfi foit il.

Malgré son titre, l'auteur du *Discours prodigieux* ne nous apprend presque rien sur les désastres de Carpentras, de Pernes et de Bédarrides. Quelques recherches nous ont permis de combler cette fâcheuse lacune.

Voici en effet ce que nous avons trouvé au sujet de cet évènement *arriué au vray* dans l'*Histoire civile et politique du Comté Venaissin*, par J. Fornery, liv. XI, cap. VII. Nous en devons l'extrait à l'obligeance de M. Barrès, le savant conservateur de la bibliothèque de Carpentras, dont cet ouvrage fait partie.

L'inondation qui arriva cette même année à la Saint-Barthélemy et qui causa de si grands ravages mérite d'avoir icy sa place. Il y avoit six mois qu'on souffroit dans ces quartiers une sécheresse extrême, n'étant pas tombé une goutte d'eau durant ce temps là, lorsque le 22 août 1616, il commença à pleuvoir d'une force à faire craindre ce qui arriva. La pluie ne cessa point durant deux jours et deux nuits; les torrents d'eaux qui tombèrent firent enfler toutes les rivières. Celle de Lauzon, qui est proche de la ville de Carpentras, le fut si prodigieusement qu'ayant déraciné le long de son cours de grands arbres, la violence de l'eau les ayant poussés contre les arcades du pont de Serres, le choc fut si violent que les deux arcades qui soutiennent le pont furent emportées. La chapelle qui étoit entre les deux arcades, sans doute mieux fondée, ne fut point abattue. Comme ce pont est très-utile aux voitures pour le transport des marchandises de Marseille à Lyon, les Consuls de Carpentras firent travailler incessamment à le rétablir. Il ne fut pourtant achevé que l'an 1622. La dépense fut de neuf mille livres.

Voici de son côté ce que dit Giberti, en son *histoire ms. de Pernes* conservée à la même bibliothèque (tome 1, p. 834.)

L'an 1616 et le 21 d'avril, la rivière de la Nesque déborda si fort que l'eau alloit par son inondation au-dessus du couvert de la chapelle de Notre-Dame de Grace. Elle emporta le pont levis qui étoit en place de la deuxième arche, en face la porte N.-D.

— 9 —

en rompant par sa grande violence la grosse barre qui la tenoit fermée, et entra bien avant dans la ville. Il y avoit sept pans d'eau dans les boutiques de la place, et elle monta jusqu'au *Planet de la Cour*. Cette inondation fit beaucoup de ravages et de désordres dans les boutiques de la place, dans les caves voisines où plusieurs tonneaux de vin se perdirent, mais la plus grande perte fut en huile, qu'on ne put garantir d'être emportée. L'eau fit écrouler une partie du logis du Chapeau-Rouge appartenant à *Esprit Pereri*, et ruina tous les jardins qui étoient depuis la porte N.-D. jusqu'à celle de la ville neuve.

Le lieu de *Bedarrides* y souffrit extraordinairement, car il y eut, dit-on, plus de 80 maisons abattues, et la plus grande partie du bétail y périt (1).

Pour *Bedarrides*, *Giberti* est aussi exact que pour sa patrie. Voici, en effet, le récit d'un témoin oculaire qui est loin de démentir ce qu'il avance.

Nous l'avons découvert dans les écritures de M^e J. Jacob, le savant et estimable notaire de ce pays. C'est un de ses prédécesseurs qui a jugé à propos de remplir les pages blanches de ses minutes par un récit succinct de ce qui est arrivé de marquant autour de lui.

Il indique d'abord 1615 comme une excellente année agricole, mais que signala une terrible épidémie de *pluresia*. Puis, en 1616, l'hiver est d'une rigueur excessive. En janvier, les végétaux périssent gelés ; la Sorgue est glacée et on peut la traverser à pied sans danger ; au mois de juillet, chaleur extraordinaire, « *mesmement la nuit on ne pouvoit demeurer au lict.* »

Il continue ensuite en ces termes :

Le vingtiesme dudict mois d'aoust enuiron la minuit survint une grande pluye procedant entre leuant et midi qu'on appelle vulgerement marin de Pernes laquelle durat tout le jour qu'estoit un dimanche sans auoir demy heure de relache et tomboit ladict

(1) Voici encore deux notes relatives à des faits de la même nature, arrivés peu d'années après et que nous tirons du même ms. p. 837 :

L'an 1622 et le 24 d'aout, que la rivière de la Nesque déborda si fort que l'eau passoit presque sur le toit de la chapelle du pont, et sa grande rapidité fit emporter le pont des deux côtés de la chapelle, qui resta miraculeusement toute seule. Ce même déluge emporta près de 60 toises de murailles de notre ville avec une tour qui étoit au confluent du ruisseau de *Coucourelle*, et de la dite Nesque

L'an 1623, après une sécheresse de 6 mois, il plut si fort que sur les 4 heures du soir du 23 de septembre, et ayant continué pendant 4 heures de suite notre rivière grossit si fort que les eaux ayant pénétré à la faveur des conduits et égouts, elles touchoient le cerveau de la voute de la porte de N.-D., et causa presque autant de maux et désordres que la précédente inondation.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 10 —

pluye en si grande abondance que homme viuant eusse jamais veu tomber, de sorte que toutes les riuieres croissantes enflèrent d'une si extrême façon que venu le soir (1) enuiron les six heures toutes desbordarent et l'eau commença à entrer dans la ville et continua de croistre et augmenter jusques la minuit de l'auteur des marques que sont en beaucoup d'endroits de sorte que a la chapelle Sainte Croix (2) y auoit quatorze pans d'auteur d'eau et dans notre maison neuf pans. Tellement que ladicte eau surpassa de quatre pans et demy celle de l'année 1548 qu'auoit esté la plus grosse qu'on heu jamais entendu dire ne tenue par escript.

Enuiron ladicte minuit les maison commencèrent à tomber à cause que l'eau auoit ja penetré les murailles et mesmement celles qu'estoient basties de terre ou tapies de sorte que le bruit de l'une tombée n'auoit acheué on entendoit tomber une autre. Le bruit s'entendoit fort cler du bout de la ville a l'autre a cause que le temps estoit fort doux et pour la grande quantité des lumières qu'estoient par les fenestres on disoit tout aussi tost : c'est la maison d'ung tel ! Le bruit de la chute des dictes maisons ensemble celle des eaux tant hors que dans la ville donnoient ung grand effrey aux oyants et par malheur la porte de la ville de l'Eglise qui debuoit estre fermée se truaa ouuerte et celle de Sainte Croix qui debuoit estre ouuerte se truaa fermée, que fut cause qu'il y heu plus grande quantité d'eau dans la ville et creu ladicte eau jusques a une heure apres la minuit et tombarent enuiron deux cents maisons toutes ou partie et se noya deux cents grosses bestes tant rossatines, muletines, bouines ou asenines et enuiron mil cinq cens bestes à leyne. Et Dieu permit que le Rosne se truaa fort bas, qui fut cause que l'eau auoit grand cours et ne demura gueres dans la ville.

Le grand rauaige de ladicte eau tumba le pont de Sorgues et le terroir dudict Sorgues souffrit un grand dommage mesmement du costé du Plan ou emporta tous les grachs (3) et peu s'en fallut qu'il n'arracha les souches des vignes et tumba par terre plusieurs gros arbres comme noyers, figuières et tout autre sorte d'arbres.

La riuère du Lauzon fit ung grand dommage à Carpentras et au terroir de Monteaux, lequel auoit arraché une grande quantité d'arbres et escorgé grand partie du territoire.

La Nesque, que passe à Pernes, vint si grosse que fit ung grand rauage au terroir duquel emporta presque tous les grachs et rompit le pont de la porte ; seulement demura entiere la chapelle qu'est sur ledict pont (4).

Si l'on pouvoit s'accoutumer à de pareils fléaux, Bédarrides devrait en partager l'habitude avec Avignon et Arles. Placé, en effet, au confluent de la Sorgue et de

(1) Le ms. porte *sorc*, comme plus haut *auore* pour *auoir*.

(2) Elle était située près de la gare actuelle du chemin de fer.

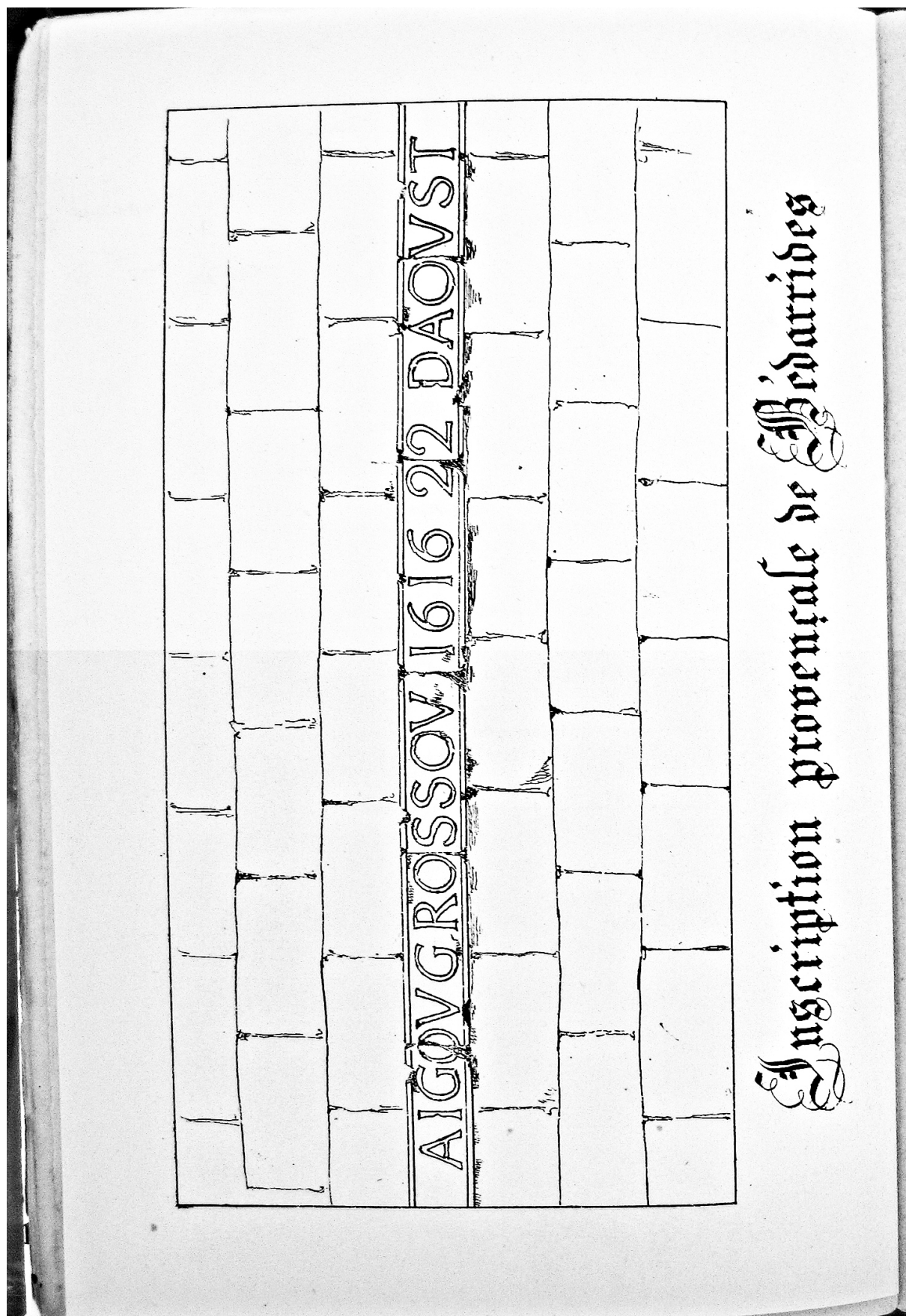
(3) Terrains de grès.

(4) Minutes de M^e Nicolas Réboutor, notaire à Bédarrides, au commencement du volume des protocoles de 1616, après la Rubricque *sive* table alphabétique au presant liure de l'année 1616.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

— 11 —

l'Ouvèze, il a ressenti plusieurs fois les terribles effets de leurs crues subites. Sans remonter bien haut, ses archives mentionnent l'inondation de 1737, celle de 1773, — qui renversa le pont situé près de la porte du Poustarlon, — l'inondation extraordinaire du 8 septembre 1788 (*délibérations du Conseil municipal* f^o 162, BB, n^o 7), qui détruisit la grange communale de Campsac, reconstruite à grands frais, démolit les murs du cimetière et brisa entièrement la porte de la ville. (F^o 160).

Mais la plus terrible fut, sans contredit, celle dont le notaire Reboutor nous a raconté les désastres. La municipalité, interprète des sentiments de ses concitoyens, inséra dans les procès-verbaux de ses séances l'expression de leurs angoisses et de leurs douleurs (1).

Elle voulut même faire davantage. Elle décida que l'endroit où les eaux avaient assailli la ville devait garder la mémoire de cet événement. Ce fut près de la porte de l'*Agroumelaïré*, dans le mur du rempart, qu'elle voulut mettre une inscription rappelant, par sa position, le niveau des eaux de 1616 et par son texte succinct le souvenir de cette nuit lamentable. Par ses soins, sur six grandes pierres fut sculptée une ligne en lettres énormes, portant ces courtes, mais trop significatives paroles :

AIG	V	GRO	SSOV	1616	21	D'AO	VST
-----	---	-----	------	------	----	------	-----

Mieux inspirée que nos modernes municipalités, elle s'était servie, on le voit, de sa langue. Elle était sûre qu'une inscription en provençal serait toujours comprise par ses administrés et probablement elle devait penser, en son gros bon sens, que l'on n'avait pas toujours cette certitude avec de belles inscriptions acadé-

(1) Voyez la mention de ses ravages au registre DD, 23, aux archives de Bédarrides, classés avec tant d'ordre par M. Lautier; voyez aussi BB, n^o 7, projet de reconstruire le pieron et un mur le long de l'Ouvèze, allant du pont au portail de l'*Agroumelaïre*.

— 12 —

miques en latin ou en français dans un pays où personne ne parle ces langues. — Pour n'en citer qu'un exemple, n'est-on pas arrivé au moyen du français à faire prendre pour un marchand d'allumettes le persan Althen dont la statue domine le rocher d'Avignon ?

Maintenant nous sera-t-il permis de raconter une déplorable histoire et d'apprendre à nos lecteurs comment les inscriptions finissent ? Pourquoi pas ? Aussi bien les vandales du XIX^e siècle ont droit à la honte qui s'attache à leurs méfaits et qui nous blamera de montrer les coupables du doigt *et diceere hic est !*

La municipalité de Bédarrides avait donc fait ce qui était en elle pour conserver le souvenir d'un épisode aussi marquant de son histoire locale. Belle inscription, pierres énormes, posées officiellement dans les flancs du rempart, à trois mètres de l'Ouvèze, dont le boulevard seul les séparait et à 4 mètre 50 environ au-dessus du sol actuel de ce même boulevard. C'était un endroit public, jour et nuit fréquenté, et il n'était pas d'enfant qui n'en vint épeler les lettres, dès que sa taille lui permettait d'atteindre cette grande ligne qui l'intriguait.

Qui eût pu penser qu'un jour, en plein soleil, et en plein dix-neuvième siècle, — ce siècle si stupide, qui se targue si insolamment du progrès et qui ne le place que dans un fil de fer, une marmite à vapeur, ou dans une douzaine de mots à effet qu'il entend tout de travers ou qu'il n'entend pas du tout, — qui eût pu penser, dis-je, qu'un habitant de Bédarrides se moquerait de la municipalité et de ses intentions, n'aurait cure ni du public ni de son monument, oserait enfin détruire cette inscription respectable qui avait déjà bravé les siècles et traversé intacte les années néfastes de la Révolution ?

Et cependant ce que l'on n'eût pu penser est arrivé, tant il est vrai qu'il ne faut jurer de rien.

L'aventure en est telle :

Derrière le rempart qui portait cette inscription se trouvait un café, possédé par le sieur Ch***. C'était sous l'Empire, et l'on sait l'intérêt particulier que l'Empire portait à la multiplication et à l'extension de ces sortes d'établissements : le fisc, sinon la société, y trou-

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

— 13 —

vait son compte. Donc, vers 1860, le sieur Ch. éprouva le besoin d'embellir, d'orner, d'agrandir son café. L'administration lui donne toute facilité. Le rempart le gênait, il démolit le rempart ; il rencontre la fameuse inscription, il démolit l'inscription, et ainsi de suite jusque à parfaite installation de ses tables et de son billard.

Eut-il conscience de son méfait ? Ne l'eut-il pas ? Question difficile. Cependant il sembla comprendre que ce n'était pas bien : au lieu de faire jeter au loin ces pierres avec les autres, il les garda dans sa cour, et pour apaiser peut-être les remords de sa conscience, il se promit de rétablir ce qu'il avait détruit. A quelle époque, on ne l'a jamais su.

Cependant les six pierres gisaient là, par terre, dans la cour, muettes, loin de ces enfants qui venaient jadis curieusement les interroger. Entre nous, je crois même qu'elles commençaient à gêner.

Bientôt les vendanges arrivent. Quel rapport peuvent avoir, allez-vous dire, les vendanges avec ces pierres ? Va-t-on s'en servir pour fouler le raisin ? Assurément non, c'eût été trop pénible ; mais peu s'en est fallu, comme on va le voir.

Le compère M^{***}, — un voisin, — préparait ses *eisino*. Sa cuve n'était pas trop bien assise et pour l'établir solidement, il lui aurait fallu quelques grosses pierres de taille. Il cherche, cherche : pas une chez lui ; enfin, un trait de lumière l'illumine : tiens, dit-il, le compère Ch. en a plusieurs dont il ne fait rien dans sa cour ; il ne me les refusera pas. Sitôt dit, sitôt fait, et bientôt sa *tine est calée* à souhait. En prit-il une, deux, trois, quatre ? personne, pas même lui, n'en sait rien.

Puis, les gouttières, faisant des trous dans la cour de Ch. le restant fut bientôt employé à recevoir l'eau pluviale et préserver le sol de ses excavations. Ajoutons — pour être juste, que la surface gravée fut retournée — dans un intérêt de restauration future, probablement, — et que la pluie était reçue sur la face qui ne présentait aucun intérêt.

Ce fut sur ces entrefaites que nous arrivâmes, recherchant curieusement cette inscription, et trouvant

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 14 —

enfin, loin de sa place, *disjecti membra lapidis*, les deux morceaux copieusement arrosés par les gouttières. Quant aux autres, les faibles souvenirs du compère M. et des recherches dans un tas de pierres n'ont point suffi pour les retirer du néant.

Faute de mieux, nous estampâmes immédiatement les deux survivants, — et c'est là ce qui nous permet d'en donner le dessin fidèle à nos lecteurs. Sur notre demande, on promet de nous les envoyer à nos frais pour être déposés dans un musée. En ceci, reconnaissons-le, le sieur Ch. montrait un bon fonds, et l'on serait tenté de croire qu'il a plutôt soupçonné que compris l'acte de vandalisme dont il se rendait coupable.

Le reste du texte de la réédition p. 14 à 16 est fait de considérations générales sur la perte des "antiquités", de l'incurie de certaines municipalités et de la bonne conduite conservatrice d'autres, développements qui seraient inutiles et oiseux ici.

AC Avignon, BB 29, délibération du 16 janvier 1617, fol. 31

BM Avignon, ms 1553

Cit. CHAMPION, Maurice, *Les inondations en France depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours, recherches et documents*, Paris, Dunod, 1858-1864. — *Cit.* REBOUL, François, *Rapport fait au syndicat de la Durance d'Avignon sur la nécessité de conforter et de rehausser les grandes chaussées de la ville*, Avignon, Amédée Chaillot, 1872. — *Cit.* GUILBERT, Xavier, *Les crues de la Durance depuis le XVI^e siècle. Fréquence, périodicité, essai d'interprétation paléoclimatique*, Maîtrise de Géographie, Aix-Marseille I, 1994.

A Avignon, la séance du conseil tenue le 16 janvier 1617 entretient les assistants présents "du besoin qu'on a de faire réparer les ponts abattus ensemble par les rivières du Rhône et de la Durance, à cause du débordement des eaux et des ruines très grandes qu'elles avaient apportées".

Cette proposition ne peut pas se rapporter à une crue catastrophique qui se serait produite dans les quinze premiers jours de l'année 1617, ce qui témoignerait, sous le choc, d'une très remarquable et rapide réaction positive. Il s'agit, à l'évidence, de la catastrophe d'août 1616 rapportée avec quelques détails ci-dessus. Maurice Champion, et d'autres après lui, l'a cependant enregistrée comme telle. On se borne donc ici à consigner cette source, sans en tenir compte dans le décompte des crues.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur